

COMPRENDRE

Réduire les fongicides et améliorer sa marge économique, c'est possible !

GRUPE FERME DEPHY

Guillaume Lefrançois est installé depuis 2001 à Montérolier, au cœur du pays de Bray (76), sur une exploitation en polyculture-élevage de 102 ha. Les 50 vaches du troupeau et les génisses valorisent les surfaces en herbe, tandis que 43 ha sont dévolus aux cultures. Depuis 2014 Guillaume a entamé une réflexion sur la réduction de ses coûts alimentaires avec les Défis Ruraux, tout d'abord en valorisant mieux le pâturage. En 2016, il a souhaité se pencher sur la réduction des phytosanitaires, au sein du Groupe Ferme Dephy - Pays de Bray. Des résultats sont déjà visibles.

La cohérence du système d'élevage avec un assolement au service du troupeau, et inversement

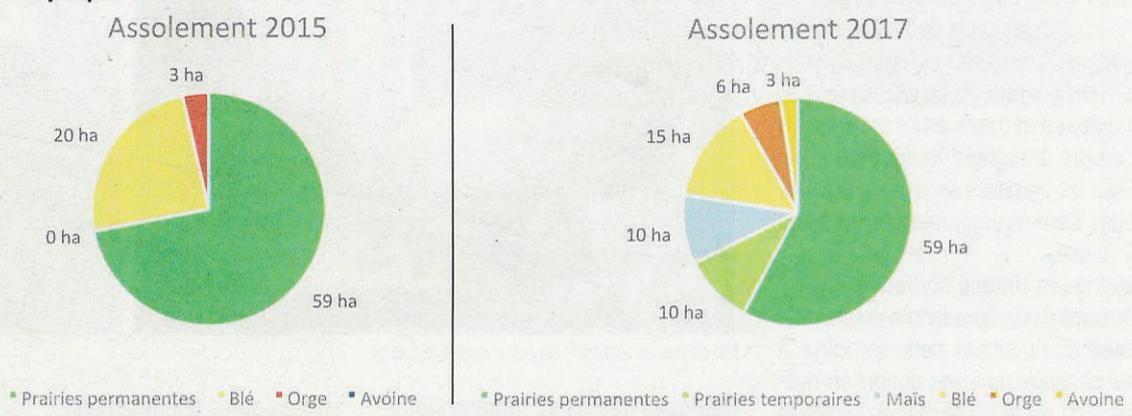
« Je suis d'abord éleveur », nous confie Guillaume, « j'ai donc choisi de donner la priorité à l'alimentation du troupeau. La présence du troupeau laitier permet de valoriser mes prairies permanentes, mais aussi d'intégrer des prairies temporaires dans ma rotation. Et ce calcul est doublement gagnant : à la fois sur l'allongement de la rotation, mais aussi en permettant une diminution conséquente des besoins en ensilage de maïs et donc en correcteurs azotés. » L'optimisation et le développement du pâturage tournant ont donc permis une baisse notable du coût alimentaire sur la ferme, divisé par deux entre l'hiver et la période de pâturage (moins de 60 €/1000 l de mi-avril à mi-juin, charges de mécanisation et rémunération du temps de travail pour la production des fourrages compris). Encouragé par ces résultats, Guillaume s'est penché sur la production d'orge et d'avoine comme concentrés à destination du troupeau. L'orge et l'avoine

sont mélangées puis aplaties avant d'être données aux vaches laitières et aux veaux et « je m'aperçois qu'ils sont aussi beaux qu'avec du concentré acheté ! L'avoine est peu chère à produire, car elle est peu sensible aux maladies et a peu de besoins en azote (100uN apportés). D'ailleurs, en 2017, je n'ai fait aucun fongicide. Ça me fait un concentré à bas coûts ». L'assolement de l'exploitation a donc été progressivement modifié depuis plusieurs années. Une dizaine d'hectares de prairies temporaires ont été semés, et récemment de l'avoine et de l'orge. En parallèle, les surfaces de maïs diminuent progressivement, tout comme le blé vendu. (Graphique 1). Cette diversification de l'assolement lui a permis de maintenir un indice de fréquence de traitement (IFT) moyen 2016 inférieur aux moyennes régionales, notamment grâce aux prairies temporaires, à l'avoine et au maïs. Petite exception toutefois pour le blé avec un IFT hors herbicide 2016 élevé... D'où l'émergence d'un axe de travail sur les maladies du blé lors de la campagne 2017. (Graphique 2).

Se former pour améliorer sa marge

« Si j'ai suivi les temps de groupe sur les maladies du blé, c'est d'abord pour des questions économiques. J'avais toujours un doute par rapport à l'objectivité des préconisations des commerciaux : était-ce vraiment optimisé ? », nous confie Guillaume. Une formation pour reconnaître les principales maladies du blé, définir les stades de sensibilité, l'action des matières actives, choisir les variétés résistantes, etc., s'est révélée très utile. Au final, cela a permis à Guillaume de « trouver un meilleur compromis rendement/dépenses ».

Graphique 1



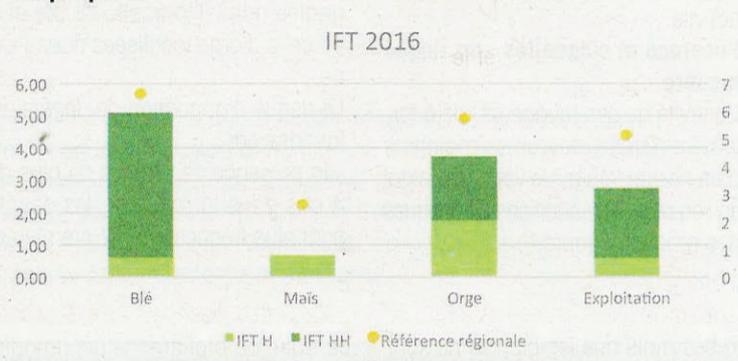
Utiliser les principaux leviers agronomiques et ne traiter que si nécessaire

Pour limiter le développement des adventices, Guillaume a opté pour un semis tardif, après le 15 octobre, à 110kg/ha, lui permettant de ne réaliser qu'un seul passage de désherbant au printemps.

Contre les maladies, le choix des variétés joue beaucoup : « L'année dernière, j'ai semé du Rubisko, et j'ai trouvé qu'elle était plutôt résistante à la rouille jaune et à la verse, contrairement à mon blé hybride, qui aurait peut-être nécessité un passage contre la rouille. » Une part plus importante de cette variété résistante a donc été semée pour la campagne 2018, en semence fermière cette fois-ci, toujours pour réduire les coûts.

Cette année, le printemps ayant été sec, Guillaume a pu constater que la septoriose était quasiment absente de ses parcelles. Il a choisi de ne traiter qu'à demi-dose en T1, orienté plutôt contre la rouille jaune. « D'ordinaire, le T2 je le fais systématiquement. Là, grâce à la formation, j'ai constaté que l'épiaison était plus précoce : ça ne valait plus le coup de traiter. Du coup, j'ai fait l'impasse. » Par contre, le T3, assez complet

Graphique 2



(contre septoriose et fusariose) a été fait à la dose habituelle.

Globalement, l'IFT du blé est passé de 5,1 à 2,9 (hors traitement de semences), soit une baisse de - 43 % d'IFT en un an. Une tendance à confirmer pour les prochaines années...

Un doublé gagnant : une baisse de l'IFT associée à une meilleure marge blé

Savoir reconnaître les stades optimaux du blé (ou à l'inverse plutôt à risque), l'intérêt des différentes matières actives, etc., demandent d'investir un peu de temps pour se former et observer ses parcelles. Mais les économies sont à la clé. « Je suis très content des baisses d'intrants que j'ai testés cette année, car j'ai réalisé de grosses économies sur mon programme fongicides, passant de 140 €/ha sur mon prévisionnel 2017 à 62 €/ha. » (Tableau).

Les choix qu'a faits Guillaume en 2017 lui ont permis de maîtriser l'état sanitaire de son blé, et le rendement n'a pas été pénalisé par cette stratégie. Son expérience de l'an passé le conforte dans la diminution des fongicides : « En 2016, j'avais bien sécurisé mon programme fongicide, en rajoutant même un 4^e passage (année très humide), mais je n'avais fait que 60 qx/ha. Au final, les conditions climatiques ont été limitantes, et économiquement, je ne m'y suis pas retrouvé. Alors, autant limiter les coûts en chargeant moins sur les phytos. »

Les travaux du groupe Dephy pour « gagner en autonomie de décision »

Tous les agriculteurs du groupe le soulignent : la dynamique au sein du collectif est un vrai levier d'action et de réflexion pour permettre à chacun d'oser de nouvelles choses sur leur exploitation. « A travers les échanges et le partage des expériences de chacun, on avance dans nos réflexions, dans nos façons de faire. » Que ce soit sur la cohérence du système d'élevage ou la réduction d'intrants en grandes cultures, les évolutions sont nettes. Et lorsqu'on leur demande pourquoi ils font partie de ce groupe, ils répondent souvent « c'est pour gagner en autonomie de décision, avoir nous-mêmes les compétences et ainsi pouvoir faire nos propres choix plus sereinement ». La réduction de l'utilisation des fongicides a porté ses fruits chez Guillaume comme chez d'autres exploitants du secteur. La réflexion se porte maintenant sur l'introduction de nouvelles fêtes d'assolement, comme le colza, ou la bonne valorisation des prairies temporaires dans la rotation. Et surtout, asséoir les économies réalisées sur les phytosanitaires et continuer sur cette dynamique, car comme le dit lui-même Guillaume, « c'est mieux pour mon porte-monnaie, ma santé, et l'environnement ».

PROPOS RECUEILLIS

PAR CELINE DEPRES, ANIMATRICE
DU GROUPE FERME DEPHY-PAYS DE BRAY
DEFIS RURAUX

Economies en IFT et charges réalisées entre 2016 et 2017

C'est sur la marge par hectare que la différence se voit le plus. Avec 70 qx/ha cette année (moyenne du Pays de Bray = 70-80 qx/ha) contre 60 qx/ha en 2016, le gain est net.

Conduite du blé	2016		2017	
	Engrais(0,70€/uN)	200uN	140€/ha	180uN
Régulateur	1 passage	20€/ha	Absence de régulateur	0€/ha
Herbicides	1 passage printemps	53€/ha	1 passage printemps	48€/ha
Fongicides	T1, T2, T3 à dose pleine	200€/ha	T1 à demi dose, pas de T2, T3 à la dose préconisée	62€/ha
Charges opérationnelles (hors semences)		413€/ha		235€/ha
Rendement et Marge brute (hors semences ; Prix du blé : 130€/t)	60 qx/ha	349€/ha	70 qx/ha	675€/ha